



COMMUNIQUE DE PRESSE

## ACQUISITION DE L'ANCIEN SITE DU LABORATOIRE SERVIER À SURESNES

**Paris, le 12 octobre 2021 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce l'acquisition de l'ancien immeuble du laboratoire Servier situé à Suresnes (92).**

Comme annoncé le 6 septembre 2021, dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissements, Néovacs a décidé d'acquérir un site immobilier afin de regrouper l'ensemble de ses équipes ainsi qu'une pépinière d'entreprises évoluant dans le domaine de la recherche médicale (BioTech ou MedTech). Ces sociétés ont vocation à être accompagnées sur le plan financier et managérial par Néovacs dans le cadre de sa politique d'investissement.

Propriété du groupe pharmaceutique Servier, qui va regrouper, d'ici 2023, l'ensemble de ses activités R&D basées en France au sein de son futur Institut de Recherche et Développement situé au cœur du cluster d'innovation scientifique et technologique de Paris-Saclay, le site totalise 5 000 m<sup>2</sup> de surface utile, dont une plateforme d'étude fonctionnelle de 2 000 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment, parfaitement adapté pour la recherche scientifique et le scale up de composés biologiques, nécessitera des travaux de jouvence minimaux pour accueillir Néovacs et d'autres sociétés BioTech dès 2022. Plusieurs entreprises ont déjà manifesté un intérêt pour rejoindre le site.

Cette acquisition représente un investissement total, intégrant les frais de transaction et d'aménagement, de l'ordre de 8,9 M€. L'opération sera définitivement finalisée une fois purgé le droit de préemption urbain et, au plus tard, le 10 décembre 2021.

Hugo BRUGIERE, PDG de Néovacs, déclare : « *Je suis très fier de doter aujourd'hui Néovacs d'un actif de très grande qualité. Il témoigne de notre vision à long terme pour l'avenir de Néovacs et de notre volonté de faire de la société un acteur de premier plan de l'innovation française au service de la santé.* »

### À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFNα Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13<sup>ème</sup> congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations : [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ  
Relations Presse financière  
[dschwartz@actus.fr](mailto:dschwartz@actus.fr)  
01 53 67 36 35